

Examens oraux

Date: 09.06.2021

Plan d'examen Lausanne

Responsable: Office de formation romand, Alain-Gérard Scherwey, 021 341 31 26

santésuisse, rue des Terreaux 23, 1003 Lausanne (5ème étage)

Expert-e-s:	13:00 - 13:50	14:00 - 14:50	15:00 - 15:50	16:00 - 16:50
Monica Morgado santésuisse Montserrat Reinhard CSS	Morgane Jutzet Groupe Mutuel	Neshat Bakiji Helsana	Tatiana Simoes Oliveira Groupe Mutuel	Flavia Teixeira Dias Helsana
	FR	VD	VD	VD

Communication de la DGEP

Des informations précises sur la communication des résultats vous seront données par les écoles professionnelles. Nous vous remercions tout d'abord de votre attention sur le fait que seul le bulletin de notes officiel délivré par la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) fait foi.

Les instructions générales font partie intégrante de cette convocation et sont accessibles sur le site <https://www.vd.ch/themes/formation/formation-professionnelle/examens/>

En cas de symptômes liés à la COVID-19

En cas de symptômes liés à la COVID-19, la candidate ou le candidat **ne se présente pas sur son lieu d'examen et informe immédiatement la cheffe experte ou le chef expert qui figure sur sa convocation**; ceci dans les plus brefs délais.

Mesures particulières liées au COVID-19

Le port du masque est obligatoire durant tout le temps passé sur le lieu d'examen. Nous vous prions de vous conformer à toute directive complémentaire des responsables présents sur place.

Nous vous remercions de suivre les directives COVID en place dans le canton de Vaud qui se trouvent sur le site : www.vd.ch/toutes-les-actualites/hotline-et-informations-sur-le-coronavirus/

Instructions générales

Quels que soient l'endroit et le lieu de vos examens, vous êtes responsable de prendre vos dispositions pour vous présenter ponctuellement à l'heure indiquée sur votre convocation, avec une pièce officielle d'identité. Dans le cas contraire, l'accès à l'examen demeure réservé. L'utilisation de téléphones portables (Natel), de tout autre moyen de communication à ondes courtes ou MP3 est strictement interdite durant le déroulement des examens.

Attention, prière de se présenter un quart d'heure à l'avance SVP.